



**SUJET : ETABLISSEMENTS DE SANTE MEDICO-SOCIAL HOPITAL ACHATS FINANCES ESPIC DGOS ILE-DE-FRANCE COOPERATIONS RESSOURCES HUMAINES**

**Achats hospitaliers: Resah se positionne au niveau national avec l'objectif de couvrir 80% des besoins à l'été 2016**

PARIS, 16 décembre 2015 (APM) - La centrale d'achat de Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers) veut couvrir au niveau national 80% des besoins potentiels des établissements publics de santé à l'été 2016, a annoncé le groupement d'intérêt public (GIP) dans un communiqué détaillant sa feuille de route pour 2016, validée mardi par son assemblée générale.

Cette stratégie vise à répondre à la réorganisation des achats hospitaliers annoncée par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) dans le cadre du programme sur la performance hospitalière pour des achats responsables (Phare) avec trois niveaux d'achat, territorial, régional et national (cf APM MB0NZ1VJU).

"Le recours aux opérateurs nationaux (UniHA, Resah, Ugap) sera recommandé sur les segments d'achats pouvant être mutualisés sur tout le territoire et en fonction de la capacité du marché fournisseur à proposer une offre viable à tous les établissements", a confirmé la DGOS lundi dans un communiqué. Elle a précisé que la ligne de partage entre les segments nationaux et régionaux fera l'objet d'un examen périodique piloté par l'équipe de Phare en lien avec les acteurs.

Pour les catégories d'achat qui seront définies comme nationales par la DGOS, la centrale d'achat du Resah s'est donné pour objectif de couvrir dès l'été 2016 au moins 80% des besoins potentiels des établissements publics de santé quelle que soit leur localisation géographique.

"Cela permettra aux hôpitaux et notamment à ceux d'entre eux qui seront 'supports' de GHT [groupement hospitalier de territoire] de choisir pour chaque marché la réponse la plus performante à leurs besoins" en comparant les offres des trois opérateurs nationaux, explique le GIP.

Il précise qu'il conservera son modèle de tarification qui est fondé sur le paiement d'une redevance fixe par marché mis à disposition afin de faciliter l'accès aux marchés nationaux de sa centrale d'achat.

En Ile-de-France, pour toutes les catégories d'achat qui seront définies comme régionales, la centrale d'achat "continuera à proposer aux établissements franciliens du secteur sanitaire et médico-social public et privé non lucratif une offre de marchés groupés répondant à leurs besoins".

En lien étroit avec l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France, son centre de ressources et d'expertise accompagnera le déploiement de la deuxième phase du programme Perf'achat, qui vise à renforcer la professionnalisation de la fonction achat et à faciliter sa mise en place dans les GHT.

Le centre proposera aussi nationalement aux établissements une offre d'accompagnement à la transformation des organisations ainsi qu'au déploiement de plans d'actions achat communs, des parcours de formations adaptés aux besoins de nouvelles compétences des équipes achat et logistique des GHT et des outils, notamment des solutions informatiques facilitant la collecte, le traitement des données

et le contrôle de gestion en matière d'achat.

Resah indique qu'il continuera à s'investir dans l'achat de produits et solutions innovantes notamment dans le domaine de la e-santé et du bien vieillir.

#### DES ECONOMIES SUPERIEURES AUX OBJECTIFS EN 2015

Resah fait aussi le point dans le communiqué sur son bilan 2015. Il se félicite d'avoir réalisé 52 millions d'euros de d'économies sur les achats.

Ce montant se décompose en 31,2 millions générés par les marchés groupés de sa centrale d'achat, soit 20% de plus que l'objectif de 26 millions fixé par la DGOS, et 20,8 millions générés par les plans d'actions achat accompagnés par le centre de ressources et d'expertise.

Resah indique par ailleurs qu'il procèdera début 2016 à une modification des statuts du GIP "afin de permettre aux établissements publics de santé, quelle que soit leur région d'implantation, de participer et d'être représentés" dans ses instances pour les catégories d'achat qui seront définies comme nationales par la DGOS.

cb/eh/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

CB5NZER50 16/12/2015 12:42 POLSAN - ETABLISSEMENTS

©1989-2015 APM International.